

## Parcours de formation axée sur l'emploi

### École secondaire régionale Héritage

Le Parcours de formation axe sur l'emploi (PFAE) favorise l'insertion sociale et professionnelle de l'élève en l'aidant à poursuivre sa formation générale tout en développant des compétences à l'emploi.

Conditions générales d'admission au PFAE :

- L'élève est âgé d'au moins 15 ans le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation.
- L'élève a vécu des difficultés en mathématique et anglais
- Cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, à ses besoins et à ses capacités.

Formation préparatoire au travail (FPT)	Formation à un métier semi-spécialisé (FMSS)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation offerte en alternance travail-études sur une <b>durée de trois ans</b></li><li>• Le bilan des apprentissages révèle que l'élève <b>n'a pas atteint</b> les objectifs des programmes d'études de l'enseignement <b>primaire</b> en langue d'enseignement (anglais) et en mathématique</li><li>• Cette formation permette une expérience d'apprentissage dans le monde du travail</li><li>• Organisation de la formation: formation générale avec des programmes spécifiques et une formation pratique en milieu de travail (sauf la première année).</li><li>• Certification: Certificat de formation préparatoire au travail décernée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation offerte en alternance travail-études sur une <b>durée d'un an</b></li><li>• Le bilan des apprentissages révèle que l'élève <b>a atteint</b> les objectifs des programmes d'études de l'enseignement <b>primaire</b> en langue d'enseignement (anglais) et mathématique, <b>mais n'a pas obtenu</b> les <b>unités de premier cycle</b> de l'enseignement <b>secondaire dans ces matières</b>.</li><li>• Organisation de la formation : formation générale en français, en mathématique et en anglais du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire et une formation pratique de préparation à un métier semi-spécialisé.</li><li>• Certification : Certificat de formation à un métier semi-spécialisé avec mention du métier décerné par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.</li></ul>

Les passerelles pour l'élève à la FPT

- Au cours de la troisième année de FPT, l'élève peut être considéré pour la **FMSS** s'il satisfait aux conditions suivantes : réussit la matière insertion professionnelle de la 2<sup>e</sup> année et respecte les conditions particulières d'admission au programme menant à l'exercice de ce métier semi-spécialisée établies par la ministre.

Les passerelles pour l'élève à la FMSS

- Accès à une formation menant à l'obtention d'un DEP si l'élève est détenteur d'un certificat d'un métier semi-spécialisé et respecte les conditions particulières d'admission au DEP.
- Poursuite à la formation générale dans l'un ou l'autre des parcours du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.
- Le monde du travail.

Nous joindre:

Ken Scott, Directeur  
École secondaire régionale Héritage  
(450) 678-1070